



DÉCISION

N° : 2022-63

Exécutoire le : 28 SEP. 2022

Publiée le : 28 SEP. 2022

Visée le : 28 SEP. 2022

FINANCES

Emprunt auprès de la Banque Postale – contrat n°MIN538347 EU - Modification d'affectation

Le Président de Grand Lac,

- Vu l'article L. 2122-22-3° du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 juillet 2020 donnant délégation au président, pour procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires,
- Vu la décision n°2021-42 en date du 07/09/2021 portant sur le contrat de prêt de 2.000.000 € à la Banque Postale,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : MODIFICATION D'AFFECTION

De modifier la décision n°2021-42 afin de changer le budget d'affectation du prêt contracté en raison d'investissements non réalisés sur l'eau potable et l'opportunité de consolider l'emprunt sur le budget principal.

Le nouveau budget d'affectation est le budget principal (anciennement budget Eau potable).

Les autres caractéristiques du contrat de prêt restent inchangées.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur.

Cette décision sera exécutoire dès sa publication et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 28 septembre 2022

Le Président,
Renald BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Emprunt auprès de la Banque Postale - contrat n.MIN538347 EU - Modification d'affectation -

Date de transmission de l'acte : 28/09/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 28/09/2022

Numéro de l'acte : dec299 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220928-dec299-AR

Date de décision : 28/09/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.3. Emprunts
7.3.1. Emprunts